

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
UNIVERSITE IBN KHALDOUN – TIARET –
FACULTE DES LETTRES ET LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUES ETRANGERES



Thème :

DES DIFFICULTES DE L'EXPRESSION ORALE EN CLASSE DU FLE.

Cas d'étude : Classe 5^{ème} AP.

Mémoire de Master en Didactique des langues étrangères

Présenté par :

FERKTOU Imane

Sous la direction de :

M. BOUZEKRI ALI

Membres du jury

Président : M. KHEIR

Rapporteur : M. BOUZEKRI Ali

Examineur : M. DJ. Nouradinne

Année universitaire 2018/2019

Remerciements

je tiens à remercier vivement mon directeur de recherche monsieur BOUZEKRI Ali, les membres du jurys : monsieur KHIER et monsieur Dj. Nouradinne.

Je remercie l'ensemble des enseignants et enseignantes du département de Français de l'université d'Ibn Khaldoun Tiaret.

Je remercie on pense qu'il est tous les enseignants de français Mlle AIT AMEUR MEZIANE Amel, Mme ZABOUR, Mme Ghanes qui m'ont aidé .

Monsieur le directeur BAYA Khmissi et tous les personnels de l'école primaire WAHAB Abd El Kader.

Je remercie tous ceux qui ont participé de près ou loin à l'achèvement de ce travail de recherche.

Dédicace

*Du profond de mon cœur, je dédie ce travail de recherche à tous ceux
qui me sont chers.*

L'âme de ma chère mère.

Mon cher père le Dieu le garde.

Ma grande sœur Ilham.

Mes frères Amine et Achraf.

Les petits Rania et Bahaa.

Mes oncles, mes tantes, mes cousins et mes cousines spécialement

Wafaa, Alia, Mohamed Islam, Ibtihal et Rayan.

Toute la famille FERKOU et BELHACHEM.

Mon très cher ami Nassim.

Ma très chère amie Asma.

*Mes amies Johayna, Hadjira, halouma, Hadjer, Hala, Chaima,
Houda, Sara, Razika, Fatiha, Siham, Sohaya, Razika.*

Introduction

Introduction

Le français est la cinquième langue la plus parlée au monde, c'est est une langue officielle dans 29 pays. Cette langue est également considérée comme une langue seconde dans d'autres pays, L'Algérie est considérée comme le deuxième pays francophone dans le monde.

Après 132 ans de colonisation et Au lendemain de l'indépendance de notre pays , l'Algérie a opté le français comme la première langue étrangère enseignée dans les institutions scolaires. Cette position est due à plusieurs facteurs : il s'agit d'une langue vivante et présente dans beaucoup de domaines parallèlement, c'est également une langue héritée d'une longue histoire coloniale douloureuse de notre pays. Il est certains que l'arabe reste la première langue d'enseignement vu le potentiel qu'elle offre en tant qu'idiome. Le français assure logiquement le relais entre les apprenants algériens et le monde extérieur ; c'est une langue à apprendre et également un outil indispensable à la découverte de l'autre.

Le système éducatif algérien a, plusieurs fois, remis en cause la place du français comme langue étrangère dans le palmarès des matières enseignées. Après avoir été enseignée comme première langue étrangère à partir de la 4^{ème} année primaire ; aujourd'hui le français occupe la première place et il gagne du terrain tout en étant enseigné dès la troisième année primaire.

L'enseignement/apprentissage du FLE est beaucoup plus orienté vers la maîtrise de la communication en cette langue et particulièrement la communication quotidienne dans diverses situations. Cet objectif que s'assignent les enseignants du FLE n'est pas une simple inculcation de savoirs divers pour se retrouver en constante évolution de cet enseignement ; il s'agit plutôt d'un accompagnement des apprenants en vue d'une maîtrise par soi-même des moyens personnels permettant de s'exprimer en toute aisance de diverses situations s de communication. Les défis d'un tel enjeu résident dans le travail sur la psychologie de l'apprenant pour permettre une base de compétences élémentaires essentielles à la poursuite du processus d'enseignement/apprentissage de cette langue étrangère.

Le but de l'enseignement du FLE est d'apprendre à parler, à écrire, donc à bien communiquer publiquement. Pour atteindre ces objectifs, l'enseignant est un facilitateur de l'acquisition des quatre compétences de communication, à savoir la capacité de comprendre un message oral et écrit, et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit.

Le point de départ de l'élaboration de ce mémoire de recherche a comme constat des difficultés rencontrées par les apprenants en classe de FLE ainsi que de proposer un remède possible à cette situation empêchant le cours normal du processus d'enseignement/apprentissage du FLE.

Notre question de recherche est la suivante : Quels facteurs entravent l'expression orale des apprenants de la 5^{ème} année primaire ?

On a aussi formulé les questions de recherche suivantes :

- 1- Quelle méthodologie pour développer l'expression orale ?
- 2- Quelles activités proposées aux apprenants pour les motiver à développer la compétence de l'expression orale ?
- 3- Quels facteurs entravant le développement de la compétence de l'expression orale ?

Pour répondre à cette question, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- L'enseignant utiliserait, lors des cours de l'oral, une méthode qui ne serait pas adéquate au niveau des apprenants.
- Les activités proposées pour l'enseignement de l'oral ne seraient pas motivantes pour les apprenants.
- L'expression de l'oral ne recevrait aucun intérêt pour les enseignants.

Pour répondre à cette question et confirmer ou infirmer les hypothèses formulées, nous avons réalisé cette recherche divisée en trois chapitres :

Dans le premier chapitre nous définissons les notions et les concepts clés relatifs à l'oral, l'expression orale, la place de l'oral en méthodologies d'enseignement. après le deuxième chapitre où nous définissons notre protocole de recherche, nous présentons

les particularités de cette recherche et le corpus. À la fin le troisième chapitre est consacré à l'aspect analytique, il est question dans ce chapitre de l'interprétation et l'analyse des résultats obtenus suite à l'expérimentation réalisée. Nous tirons des conclusions et proposons à la fin des solutions à exploiter par les enseignants.

Premier chapitre

Ce premier chapitre est une tentative de définition de quelques notions essentielles à notre recherche. Il s'agit particulièrement de concepts théoriques et des notions fondamentales à la réalisation d'une recherche sur la compétence de l'oral chez des apprenants du français langue étrangère.

1. Le statut du français en Algérie

1.1. L'enseignement/apprentissage de la langue française à l'école algérienne

Il est évident que l'Algérie est une terre de rencontre des cultures où l'on parle autant l'arabe que le français ou l'anglais voire d'autres langues. Cette situation est très encourageante car il est socialement recommandé d'apprendre des langues étrangères et d'être ouvert sur les autres dans leurs langues et leurs cultures. La richesse qu'apporte cette situation sociale est d'un effet positif sur le statut acquis par ces langues et particulièrement le français.

Le français comme langue étrangère occupe une place primordiale dans les enseignements dispensés à l'école algérienne. Nul ne doute sur la nécessité de la maîtriser car l'histoire coloniale a toujours un effet sur la société algérienne. Excepté la scène des résistances populaires et de la guerre d'indépendance, les ponts de relations diverses ont été noués des deux côtés de la méditerranée et poussent à renforcer l'enseignement du FLE.

Malgré la politique d'arabisation qui a suivi l'indépendance, le français reste indétrônable ; il est jusqu'à aujourd'hui la première langue étrangère apprise par envie et par plaisir de l'apprendre. Cela a permis à ce que cette langue occupe une position forte dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur ; il s'agit donc d'une langue d'enseignement et de transmission des savoir, et il dépasse parfois le cadre d'une langue étrangère pour se rapprocher d'une langue seconde.

Il est clair que l'école algérienne donne une grande importance à la langue française en tant que langue étrangère. Elle est enseignée en troisième année primaire, un âge où l'enfant est capable de restituer la prosodie d'une langue étrangère voilà pourquoi le

choix d'enseigner vers 8 ans cette langue : le but est à ce que l'apprenant commence à se familiariser avec cette langue étrangère.

2. Qu'est-ce que l'oral ?

Ce n'est pas facile de définir l'oral, il existe une multitude de définitions et la complexité de l'apprentissage de cette compétence rend la définition de cette notion plus compliquée. L'oral est un terme polysémique, sa définition est en évolution continue. Pour mieux comprendre cette notion, nous essayons de la définir canoniquement et définir ses caractéristiques et ses types.

2.1. Définitions

Les deux premières définitions données par le dictionnaire de l'académie française sont :

- Qui est exprimé, transmis de vive voix, formulé par le moyen de la parole ; verbal. Tradition orale. Culture orale, par opposition à Culture écrite. Engagement oral. Enseignement oral. Cours d'expression orale. Le français oral, le français parlé, par opposition au français écrit. Procédure orale, par opposition à Procédure écrite. Une épreuve orale d'examen, de concours ou, subst., au masculin, un oral. Échouer à l'oral. Oral de rattrapage.
- Qui a rapport à la bouche, qui se fait par la bouche. Ce médicament s'administre par voie orale.

Dans un cadre d'enseignement/apprentissage, l'oral est, par conséquent, le fait de pouvoir s'exprimer oralement aisément dans diverses situations de communications particulièrement quotidiennes.

On oppose « *Code oral, discours oral, langue orale par opposition au code écrit et à la langue écrite.* »¹ D'autre part, Et selon le dictionnaire HACHETTE

¹Coste.D, Galisson.R, Dictionnaire de didactique des langues, Ed, Hachette, Paris 1976, ptransmis .386-387

encyclopédique, définit l'oral comme « *transmis ou exprimé pour la bouche. La voix (par opposition écrit), qui a rapport à la bouche* »²

Ces deux définitions des dictionnaires, indiquent que l'oral est tout ce qui est transmis par la voix, exprimé par la bouche et réalisé par la parole, il renvoie au langage parlé, accompli au moyen de l'appareil phonatoire humain.

Cependant, ces trois définitions restent insuffisantes, car le terme "Oral" semble beaucoup plus complexe car, d'un point de vue didactique, il s'agit d'une compétence essentielle à développer chez les apprenants. L'oral est une composante élémentaire de départ dans l'enseignement des langues de façon général, nous ne pouvons penser à un apprentissage sans parole orale : il s'agit du moyen qui permet, clairement, la transmission des savoirs et le développement de toutes les compétences en langue.

²Dictionnaire HACHETTE encyclopédique, HACHETTE, Paris , 1995,P1346

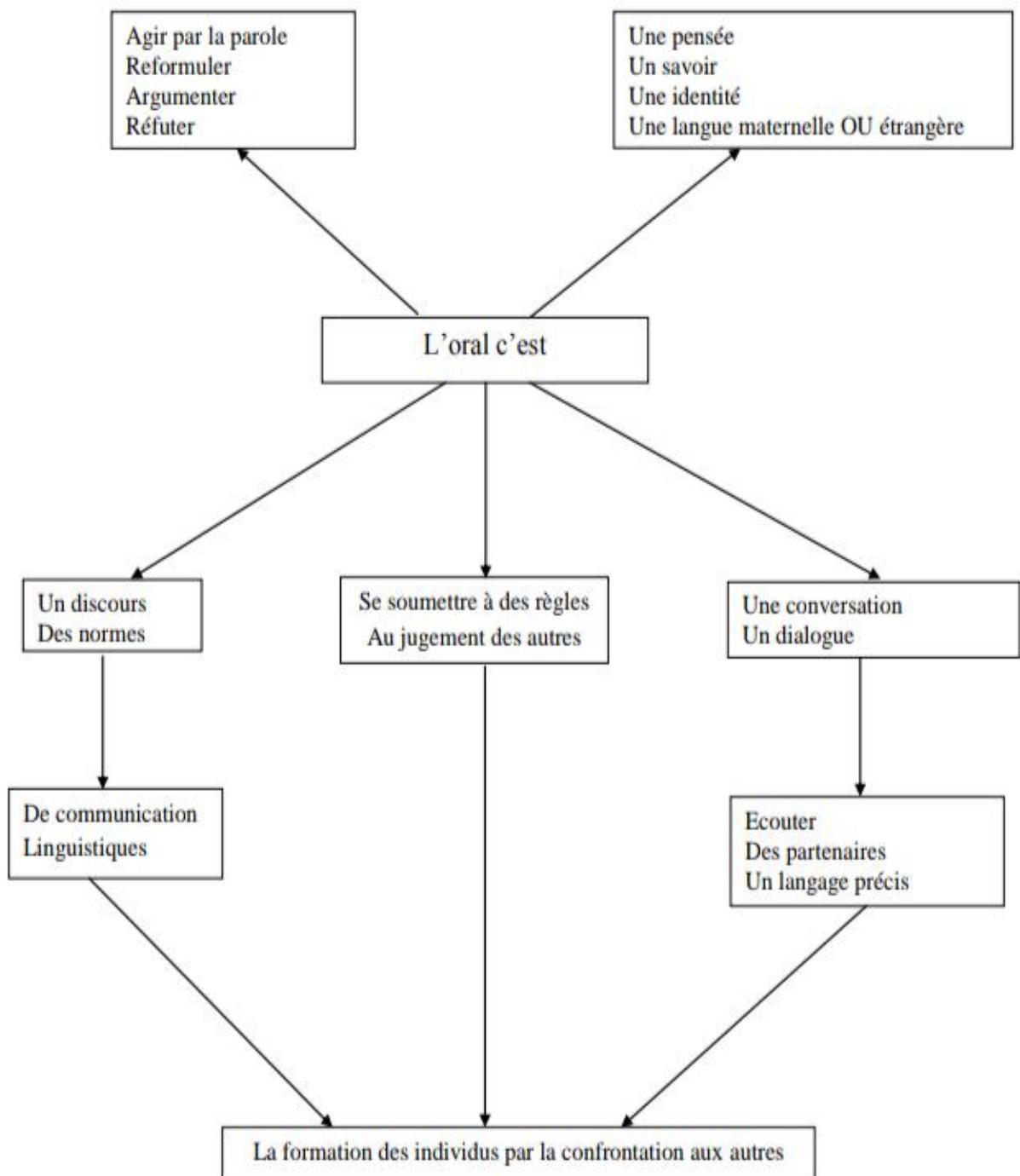


Figure. 2.1. Définition de l'oral (Coletta, 2002)

L'oral permet d'agir sur les autres. Parler c'est aussi agir par la parole, argumenté, reformulé, réfuté, parler en respectant les normes de communication et les normes

linguistiques. Nous empruntons la définition de l'oral de Coletta³ sous forme de schéma pour résumer la notion d'oral :

2.2. Les caractéristiques de l'oral est une activité complexé. Il est nécessaire que les enseignants connaissent ses caractéristiques pour mieux l'utiliser et l'exploiter, L'expression orale se caractérise par :

2.2.1. Des idées

Un ensemble d'informations où l'on choisit une argumentation pour défendre des points de vue bien précis. Les points de vue défendus répondent à un enjeu de communication qui permet de faire valoir ses positions dans le respect des positions de l'autre. La situation de communication exige le respect des codes sociaux pour assurer un contenu oral compréhensible et persuasif.

2.2.2. De la structuration

La manière avec laquelle on présente ses idées est également une piste à exploiter dans la maîtrise de l'oral en tant que compétence communicative. Les idées doivent être cohérentes, logiques avec des transitions compréhensibles entre les idées.

L'enchaînement de ses idées est l'une des compétences à maîtriser quand on apprend l'oral. Le ton peut varier selon les envies des interlocuteurs mais la clarté et la logique dans ses discours est une nécessité.

2.2.3. Du langage

Le plus important dans une communication est le fait de pouvoir se faire comprendre et d'exprimer réellement ce que l'on entend dire. Le langage oral est à la fois verbal, non-verbal et para-verbal. L'apprenant est invité à maîtriser les trois composantes à la fois et de les exploiter réellement dans son discours. Cette compétence paraît moins facile pour les apprenants en mal de prendre la parole par peur de se tromper d'où la nécessité d'un travail psychologique de fond pour apprendre à contrôler le stress au moment des prises de parole et également d'exploiter les trois composantes susmentionnées.

³Coletta, J. L'oral c'est quoi ? dans Oser l'oral , cahiers pédagogiques N°400 page 38.

2.3. Les composantes de l'oral

L'expression orale se caractérise par deux types :

2.3.1. L'expression verbale

D'après Dubois, *La voix* : « [...] est l'ensemble de son des sonores produites dans le larynx par la vibration des cordes vocales sous la pression de l'air »⁴. L'expression verbale constitue le volume linguistique du discours prononcé, il est essentiellement composé de mots.

2.3.2. L'expression non verbale et para verbal

Qui est très important en effet les gestes, sourires signes divers et les regards peuvent exprimer une idée ou évoquer un sentiment. Il peut couvrir également le domaine non-formelle de la communication comme le la proximité des interlocuteurs, les gestes ...

2.4. L'expression orale

L'expression orale, appelée également, production orale (...), est une compétence que les apprenants doivent acquérir avec le temps. Elle consiste à s'exprimer dans des situations d'énonciation relevant de la vie quotidienne, en français ou dans une autre langue étrangère. (Kadi, Zoubeida, Chamie, Rim et Ducrot, Jean-Michel.), selon Galisson il s'agit d'une « *Opération qui consiste à produire un message oral ou écrit, en utilisant les signes sonores ou graphiques* »⁵

Pour une interaction orale générale, le Cadre Européen Commun de Référence en Langues⁶(CECRL) a classé les deux compétences : comprendre et parler, selon des niveaux couvrant les divers moments d'évolution d'enseignement/apprentissage de la langue cible. Cela est expliqué dans ce qui suit :

⁴DUBOIS, JEAN Giacomo , Mathé , dictionnaire de linguistique et des sciences du langage , La Rousse , Paris , 1994,p,509

⁵Galisson, Robert ; Coste, Daniel, 1976. 208)

⁶http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf

	<i>ÉTENDUE</i>	<i>CORRECTION</i>	<i>AISANCE</i>	<i>INTERACTION</i>	<i>COHÉRENCE</i>
C2	Montre une grande souplesse dans la reformulation des idées sous des formes linguistiques différentes lui permettant de transmettre avec précision des nuances fines de sens afin d'insister, de discriminer ou de lever l'ambiguïté. A aussi une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale dans une langue complexe, même lorsque l'attention est ailleurs (par exemple, la planification ou l'observation des réactions des autres).	Peut s'exprimer longuement, spontanément dans un discours naturel en évitant les difficultés ou en les rattrapant avec assez d'habileté pour que l'interlocuteur ne s'en rende presque pas compte.	Peut interagir avec aisance et habileté en relevant et en utilisant les indices non verbaux et intonatifs sans effort apparent. Peut intervenir dans la construction de l'échange de façon tout à fait naturelle, que ce soit au plan des tours de parole, des références ou des allusions, etc.	Peut produire un discours soutenu cohérent en utilisant de manière complète et appropriée des structures organisationnelles variées ainsi qu'une gamme étendue de mots de liaisons et autres articulateurs.
C1	A une bonne maîtrise d'une grande gamme de discours parmi lesquels il peut choisir la formulation lui permettant de s'exprimer clairement et dans le registre convenable sur une grande variété de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel ou de loisirs, sans devoir restreindre ce qu'il/elle veut dire.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale; les erreurs sont rares, difficiles à repérer et généralement auto-corrigées quand elles surviennent.	Peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. Seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flot naturel et fluide du discours.	Peut choisir une expression adéquate dans un répertoire courant de fonctions discursives, en préambule à ses propos, pour obtenir la parole ou pour gagner du temps pour la garder pendant qu'il/elle réfléchit.	Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.
B2+					
B2	Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue et développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.	Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus et peut le plus souvent les corriger lui-même.	Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier; bien qu'il/elle puisse hésiter en cherchant structures ou expressions, l'on remarque peu de longues pauses.	Peut prendre l'initiative de la parole et son tour quand il convient et peut clore une conversation quand il le faut, encore qu'éventuellement sans élégance. Peut faciliter la poursuite d'une discussion sur un terrain familier en confirmant sa compréhension, en sollicitant les autres, etc.	Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques «sauts» dans une longue intervention.
B1+					
B1	Possède assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.	Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et «schémas» fréquents, courants dans des situations prévisibles.	Peut discourir de manière compréhensible, même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple en tête-à-tête sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Peut répéter une partie de ce que quelqu'un a dit pour confirmer une compréhension mutuelle.	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent.
A2+					
A2	Utilise des structures élémentaires constituées d'expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites afin de communiquer une information limitée dans des situations simples de la vie quotidienne et d'actualité.	Utilise des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires.	Peut se faire comprendre dans une brève intervention même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont évidents.	Peut répondre à des questions et réagir à des déclarations simples. Peut indiquer qu'il/elle suit mais est rarement capable de comprendre assez pour soutenir la conversation de son propre chef.	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que «et», «mais» et «parce que».
A1	Possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatifs à des situations concrètes particulières.	A un contrôle limité de quelques structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.	Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.	Peut répondre à des questions simples et en poser sur des détails personnels. Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.	Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que «et» ou «alors».

Figure 2.4.1: Niveau de compétence du CECR

Dans l'enseignement/apprentissage des langues, la maîtrise de l'expression orale joue un rôle très important car il s'agit d'une compétence médiatrice entre les interlocuteurs. Les enseignants doivent organiser des ateliers dans lesquels ils s'assignent particulièrement des objectifs de communication orale et linguistiques précis.

Durant ces moments l'enseignant doit:

- s'assurer que tous les apprenants s'expriment oralement et qu'ils interviennent sans aucun handicap psychologique comme la timidité ou le stress.
- susciter des échanges oraux entre les apprenants et créer une atmosphère où règne une concurrence saine permettant d'encourager toute forme de compétition entre les apprenants. Cette concurrence est vue comme un facteur de motivation chez les groupes enseignés.
- corriger et surtout aider à l'autocorrection les fautes chez les apprenants (apprendre par les erreurs). L'erreur n'est pas à bannir totalement mais à exploiter pour reformuler et améliorer ses énoncés maladroits.

3. L'expression orale en classe du Français langue étrangère (FLE)

La classe de langue doit être, pour les apprenants, un lieu d'expérience personnelle et d'enrichissement incitant à l'expression orale. Pour apprendre, il faut avoir un climat de confiance en classe pour mieux libérer les apprenants et libérer chez eux la faculté de parler sans hésitations en langue étrangère.

Cependant, nous avons noté que les apprenants ne se sentent plus en sécurité sur le terrain des apprentissages du FLE en Algérie. La réalité de l'enseignement/apprentissage du FLE est celle parfois d'un refus d'implication de la part des apprenants dans le cycle d'apprentissage, alors que d'autre fois ce sont les activités proposées qui ne sont pas autant implicatives des apprenants dans le processus d'apprentissage. La classe est pourtant le lieu où les apprenants apprennent les principes de base en langue étrangère. Il est évident que les approches d'enseignement des langues ne sont pas à la hauteur des attentes lorsqu'elles ne permettent pas d'acquérir les mécanismes en question.

La communication anime la classe de langue, on ne peut en aucun cas imaginer une classe de langue sans communication. Il faut que les approches d'enseignement favorisent l'apprentissage de l'oral et permettent des échanges spontanés dans la langue cible. La prise de parole doit également être libérée et que les apprenants puissent participer directement à l'animation des séances d'apprentissage et agir en tant qu'acteur et non en tant que de simples invités à l'action.

Les échanges verbaux en classes de langue doivent tenir compte de l'ensemble des composantes formelle et informelle. Les gestes, l'intonation, la prosodie... sont tous, des éléments à développer dans les échanges de classe. Les contraintes liées au programme et les consignes de la gestion de la classe peuvent être revues pour asseoir un climat de confiance, d'entraide, et de coopération entre les apprenants.

Parler dans une classe de langue est synonyme d'un travail de longue haleine et d'un apprentissage réussi. Nous notons que le point de départ pour apprendre une langue est le fait d'apprendre à la parler dans un premier temps : les compétences sont certainement liées mais l'oral est en toute évidence ce qui rend la maîtrise des autres compétences plus facile.

Parler est également un acte très valorisant au regard des apprenants, le groupe d'apprenants en communication est un facteur qui favorise le développement de l'oral comme première étape pour lui permettre le reste des compétences en langue étrangère. Il faut laisser les apprenants, dans ce cadre, prendre l'initiative d'apprendre à s'exprimer oralement pour produire par la suite soi-même son propre discours oral. D'un point de vue socioconstructiviste, c'est dans cette logique d'interactions entre acteurs-apprenants que l'oral est exercé et acquis.

Cette approche intégrative de l'apprenant dans l'action-réaction à travers les discours lui permet aussitôt, le processus d'apprentissage engagé, l'installation de mécanismes d'appréhension de la meilleure façon de s'exprimer oralement.

3.1. La compétence d'expression orale :

L'oral est le moyen de communication le plus banal que nous exerçons au quotidien. L'oral dans sa langue maternelle diffère de celui des langues étrangères. Les usages de celles-ci constituent généralement un obstacle vu la nécessité de reprendre au cas par cas quelques expressions en contexte pour pouvoir les exploiter par la suite.

La compétence orale se compose de deux compétences principales: la compréhension et la production ou l'expression.

L'expression orale est une compétence que les apprenants doivent acquérir dès le départ de leurs enseignements en langue étrangère. Elle consiste à s'exprimer en français dans diverses situations de communication proposées en classe de langue. Selon Hélène, SOREZ: *«S'exprimer oralement, c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole comme moyen de communication»*⁷. D'après CUQ :*«L'expression sous sa forme orale et écrite constitue avec la compréhension orale et écrite un objectif fondamental de l'enseignement des langues»*⁸.

J.P.CUQ pense également que les deux compétences (la compréhension et la production ou expression), sont complémentaires.

La phonétique est une composante basique permettant l'acquisition d'une compétence de communication, elle conditionne la compréhension et l'expression orales.

Dans le domaine de la prononciation, les différences individuelles font que les apprenants ne soient sur un plan d'égalité : le rôle de la génétique est avéré quant à la rapidité des apprentissages et leur efficacité ainsi que par moment les déficiences articulatoires relatives à la mâchoire. Il est nécessaire de corriger certaines "erreurs" dès le début de l'apprentissage pour qu'elles ne durent pas dans le temps et pour qu'elles ne soient pas fortement ancrées chez les sujets en difficultés.

Une approche se fondant sur des techniques de correction phonétique doit être, dans ce cas précis, de minimiser ces erreurs de prononciation.

Une fois les compétences en relation avec l'oral acquises, l'apprenant sera en mesure de :

□ Prendre la parole et s'exprimer oralement avec aisance. Un travail sur soi est nécessaire pour atteindre cette étape. L'enseignant veille sur ce détail et apporte son aide à franchir les obstacles.

⁷SOREZ Hélène, Prendre la parole, Paris, HATIER, 1995, p.05.

⁸CUQ Jean-Pierre, op.cit., p.99.

- Agir dans diverses situations de communication : présenter un point de vue, le défendre, organiser une argumentation simple avec un développement raisonné.
- Résumer (soi-même) oralement un texte et l'enregistrer au format vidéo ou audio.
- S'exprimer oralement dans des situations diverses où ils pourront communiquer avec des natifs en dehors de la classe.
- Être prêt et en mesure de répondre à des questions des épreuves d'expression orale.

4. Les difficultés de l'expression orale :

Certain apprenant rencontrent des obstacles pour apprendre l'oral. Les enseignants doivent prendre ces problèmes au sérieux car ce sont ces mêmes obstacles qui vont bloquer le développement de la prise de parole chez les apprenants. Cela doit avoir des conséquences difficilement remédiables.

4.1. Types de difficultés :

4.1.1 Difficultés d'ordre phonétique ou phonologique:

Certains apprenants trouvent des difficultés énormes pour apprendre la phonétique de la langue étrangère. L'articulation dans la langue cible est différente, elle constitue un obstacle majeur pour les apprenants. Les sons ne sont pas les mêmes dans les deux langues arabe et français, des sons [u] ou même [e], la fermeture et l'ouverture dans certaines voyelles constituent un vrai problème à éradiquer dès le départ chez l'apprenant.

4.1.2 Difficultés d'ordre prosodique:

Dans certaines situations, il a été signalé des difficultés en relation avec la prosodie de la langue : l'intonation lors des prises de parole, la rythmique, les accents régionaux en langue maternelle qui affectent l'apprentissage correct de l'oral. Cet effet peut être différent selon que l'on soit dans un univers scolaire motivant ou non motivant.

4.1.3. Difficultés d'ordre syntaxique :

La confusion des systèmes syntaxiques de sa langue maternelle et celui de la langue étrangère est l'une des difficultés qui paraissent les plus entravant pour les apprenants du FLE. Un net écart est à souligner à ce propos, la phrase dans le système syntaxique de la langue arabe commence souvent par un verbe alors que celui de la langue-cible est le sujet.

4.1.4 Difficultés d'ordre lexical et sémantique :

Le lexique est le matériau de base pour un interlocuteur en langue étrangère, on ne peut certainement pas prétendre parler la langue-cible si on n'arrive pas à composer une banque de mots permettant de construire des discours cohérents et correct en FLE. Beaucoup d'apprenants trouvent des difficultés normales à s'exprimer en FLE à cause de cette inflation lexicale.

4.1.5. Difficultés d'ordre énonciatif et communicatif :

Prendre la parole en situation de communication est un obstacle très présent chez beaucoup d'apprenants. Il est certain que le net recul d'apprentissage de la langue étrangère est dû en partie à ce genre de facteurs d'ordre psychologique où vaincre sa peur de parler est un détail déterminant dans le processus d'enseignement/apprentissage de la langue étrangère.

4.2. Sources des difficultés :

La parole est une faculté qui traduit grâce aux discours nos pensées et nos idées. S'exprimer est essentiel, il s'agit de confirmer son existence en tant qu'humain et de montrer ses envies et ses prises de positions en communauté. Dans les éléments précédents, nous avons clairement définis quelques situations où parler n'est pas facile pour un jeune apprenant du FLE : des facteurs psychologiques, des facteurs linguistiques, des facteurs sociaux ou autres permettent de définir le type des obstacles. Charles et Christine William⁹ ont déjà travaillé sur la question et ils ont définis trois types affectant négativement l'apprentissage du FLE de façon générale.

4.2.1. Obstacles sociaux :

⁹René C Et William C, *La communication orale*, Ed., Nathan, Paris, 1994, p.16.

4.2.1.1. La famille :

Depuis son enfance, un enfant est exposé à un univers qui n'est pas toujours clément et qui l'affecte négativement assez souvent. Le cas de la famille, l'éducation qu'elle assure, les comportements nocifs devant lui ou même contre lui sont un effet direct sur ses agissements, sur sa psychologie pendant toute sa vie.

4.2.1.2.L'école ;

L'école est le lieu où l'on passe le plus de temps pendant ses premières années de scolarité, ce n'est pas pour rien que l'on doit être vigilant à son effet sur les apprenants. Une école qui tient compte des aspirations de l'enfant et qui l'encourage est une école à saluer alors qu'une école qui néglige le droit de l'enfant à l'épanouissement dans tous ses sens est une école à bannir.

4.2.1.3. Le travail :

Les apprenants d'une catégorie précise d'âge sont confrontés à des stratifications sociales et des pressions relevant de cet ordre voilà pourquoi il est encore plus difficile de créer une atmosphère où se libèrent les apprenants âgés et se donnent à fond dans l'expression orale. Le regard des autres est dans beaucoup de temps synonyme de menace.

Il ne faut pas ignorer les obstacles d'ordre personnel, l'effet de ceux-ci est important comme ceux qui précèdent :

4.2.2. Obstacles physiologiques :

Le volet psychologique reste l'un des volets les plus déterminants dans l'enseignement/ apprentissage du FLE. Les déficiences d'ordre organique comme la mutité, les malformations, par exemple, affectent la psychologie de l'apprenant. Celle-ci est également affectée par beaucoup d'autres facteurs et nous imaginons que la question psychologique doit être traitée prioritairement

4.2.3. Obstacles logistiques :

Un apprentissage défaillant est un apprentissage qui ne donne pas tous les moyens à l'apprenant pour apprendre par lui-même à s'exprimer en langue étrangère. Les enseignements qui ne fournissent pas un outillage complet et adéquat est forcément un enseignement boiteux et constitue un obstacle en soi-même.

4.2.4. Obstacles psychologiques :

Nous notons qu'il existe un nombre important de facteurs qui peuvent, par moment, être considérés comme des facteurs relevant de la nature mais parfois ces mêmes facteurs naturels deviennent des facteurs maléfiques tels que la timidité excessive chez certains apprenants. La timidité est un facteur que l'on retrouve chez tous les apprenants à des degrés divers mais jusqu'où il faut tolérer cette timidité ? Comme réponse, nous préférons dire, pas au point où ça bloque les apprenants en leur apprentissages.

Parmi les facteurs psychologiques agissant négativement sur les apprenants, nous citons à titre d'exemples :

4.2.4.1. Le manque de confiance en soi :

Un facteur de développement personnel et un atout essentiel chez tous les individus, c'est dans ce sens qu'il faut définir la confiance en soi qui est considérée comme une qualité quand elle ne dépasse pas les bornes du raisonnable. Nous pouvons également prendre comme principe qu'une confiance dépassant les limites est une confiance entravant logiquement et naturellement les apprentissages. Avoir confiance en soi est synonyme de prise de parole en toute aisance.

4.2.4.2. L'état d'esprit du locuteur :

L'état d'esprit d'un locuteur en FLE à un effet direct sur les prises de parole, un apprenant en mauvaise humeur est un apprenant qui ne pourra s'exprimer oralement en toute aisance et qui ne pourra développer cette compétence de l'expression orale. Les enseignants doivent par conséquent être conscients à ce détail souvent négligé.

4.2.4.3. L'anxiété :

Les apprenants anxieux sont souvent des apprenants en échec scolaire. Il faut veiller sur cet aspect de la vie privée de l'apprenant mais qui est tellement déterminant dans le parcours d'apprentissage de la langue étrangère.

L'enseignant est tenu à faire attention à ce détail qui occupe, d'un point de vue des conséquences sur les apprentissages, une place déterminante..

4.2.4.4. La timidité :

Traduit souvent par le sentiment de l'insécurité émotionnelle, la timidité au naturel ne doit pas empêcher de se développer personnellement ou de développer des compétences particulièrement de langue étrangère. Souvent la timidité entrave les apprentissages, la timidité excessive conduit certainement à l'échec des apprentissages.

5. La place de l'oral dans le programme de la 5^{Am} primaire

La cinquième primaire de l'enseignement primaire est la fin d'un parcours d'enseignement qui commence à l'âge de 6 ans et qui dure cinq ans pour qu'il soit sanctionné par un examen de fin d'étude. Les sujets des apprentissages durant ce parcours est scolaire va de 9 ans à 10 ans voire plus ou moins selon les cas.

Le programme en question assure les premiers apprentissages à faire à ce niveau et il est clair qu'il s'agit d'apprentissages basiques dans toutes les matières. Une prise de conscience chez les apprenants est à signaler à ce propos au sujet de son entourage scolaire et sociale de façon générale, l'environnement, la nature, les objets du monde, etc., ce sont tous des éléments qui se définissent pendant ces premières années.

Le programme d'enseignement du FLE (selon les textes officiels) a pour objectifs de :

- Consolider les apprentissages installés depuis la première année d'enseignement de français (3^{ème}AP) à l'oral et à l'écrit, en compréhension et en production.
- Développer les apprentissages linguistiques au service de la communication.

□ Elever le niveau de maîtrise des compétences disciplinaires et transversales et comme objectif terminal d'intégration OTI¹⁰ pour le cycle primaire :

« Au terme de la 5^{ème} AP l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication »¹¹

L'OTI pour la compétence de l'oral dans son volet de production orale est défini grâce aux objectifs suivants (exprimés dans le programme¹²) :

- S'exprimer de manière compréhensible dans des séquences conversationnelles.
- Produire un énoncé pour raconter, décrire, dialoguer ou informer.
- Synthétiser l'essentiel d'un message oral dans un énoncé personnel.
- Prendre la parole de façon autonome pour questionner, répondre, demander une information, donner une consigne, donner un avis.
- Adopter des stratégies adéquates de locuteur.
- Réagir à partir d'un support écrit ou sonore.
- Réagir à des sollicitations verbales par un énoncé intelligible et cohérent.
- Dire des textes poétiques en s'appuyant sur des éléments prosodiques.
- Marquer son propos à l'aide d'adverbes, d'interjections et de traits prosodiques.

Le profil de sortie des apprenants est hétérogène mais la majeure partie des cas doit présenter ces compétences aux termes de ces objectifs atteints en phase finale.

6. Place de l'oral au niveau du manuel

¹⁰OTI pour dire objectif terminal d'intégration

¹¹Programme et document d'accompagnement de français-5^{ème} année primaire, 2011-2012, p81.

¹²Programme et document d'accompagnement de français-5^{ème} année primaire, 2011-2012,

La question que nous formulons dans cet élément est naturelle, quelle place occupe l'oral en tant que compétence dans le manuel de français de la cinquième année primaire ?

Il faut noter pour commencer que le manuel de l'élève est organisé en projets qui sont à leurs tours organisés en séquences. Dans chaque séquence, nous comptons au moins une séance de l'oral où il est question de développer cette compétence chez les apprenants.

Nous avons constaté que le manuel de la cinquième année primaire se compose de quatre projets et chacun de trois séquences. L'oral comme séance est à assurer au départ, c'est la première séance dans chaque séquence. Nous avons également noté que dans toute la séance de l'oral, il y a des liens hypertextes vers des supports audio et vidéo sur Internet : la nature du support est tout de même une remarque très importante et qui doit être analysé pour savoir quel effet peut avoir la nature du support sur l'apprentissage de la compétence orale. Les chansonnettes nous paraissent davantage préférées par les apprenants, la rythmique, la rime, le lyrisme des textes poétiques favoriseraient en apparence le développement de la compétence orale.

L'exploitation de ces supports permet de motiver les apprenants lorsqu'ils sont bien choisis. Les informations complémentaires concernant les supports sont de grande aide à la compréhension du support mais également ils sont très importants pour l'engagement des débats entre les apprenants. Nul doute sur la motivation qui est clairement suscitée par ce genre de supports très attachants pour les apprenants.



2 Classe traditionnelle et classe inversée

La classe inversée (Héloïse Dufour)¹³

La classe inversée, une innovation pédagogique

Le principe de la classe inversée est de retrouver les activités habituellement exercées en classe chez soi : il s'agit précisément d'inverser les tâches d'apprentissage de la classe et les faire chez soi. Les tâches de bas niveau cognitifs telle que la lecture d'un texte, découvrir un principe, comprendre une notion sont à réaliser à la maison alors que les tâches de haut niveau cognitifs sont comme l'évaluation ou la création est à réaliser en classe. Il est question d'approfondissement de connaissances en classe contre une découverte des contenus à apprendre chez soi. Le dessin ci-après explique au mieux le principe de fonctionnement de la classe inversée.

¹³Héloïse Dufour. La classe inversée. Revue Technologie 193. Septembre/Octobre 2014.

Chapitre

méthodologique

Ce chapitre explique notre démarche de recherche qui vise à dégager quelques difficultés en relation avec l'enseignement/apprentissage du FLE par rapport à la compétence de l'oral.

1. Observations :

Notre point de départ dans cette recherche est l'ensemble d'observations faites au sujet de l'expression orale chez les apprenants en FLE. Le net recul des taux de réussite à l'examen de français à la fin de tous les cycles de l'éducation nationale nous interpelle en plus de la question délicate de l'expression orale dans les classes de FLE. Il est noté que cette expression orale comme compétence pose un vrai problème pour les apprenants algériens : des difficultés énormes sont signalées par les enseignants, les apprenants déclarent avoir du mal à s'exprimer, les programmes ne tiennent, selon eux, pas compte du développement nécessaire de cette compétence essentielle pour l'apprentissage du FLE.

2. Hypothèses :

En tant qu'étudiante en didactique, nous avons pensé à la question des difficultés qui freinent les apprenants et qui les empêchent de développer cette compétence essentielle à l'apprentissage du FLE au primaire en Algérie. Nous avons pensé à trois hypothèses :

- 1- La méthodologie préconisée par l'enseignant lors d'un cours de l'oral ne serait pas adéquate pour le développement de cette compétence.
- 2- Les activités proposées pour l'oral ne seraient pas motivantes pour les apprenants.
- 3- L'aspect psychologique de la question qui serait responsable de cette situation.

3.1 Problématique :

Pourquoi les apprenants de la 5ème année primaire n'arrivent-ils pas à s'exprimer oralement ?

4. Questions de recherche :

- 4- Quelle méthodologie pour développer l'expression orale ?
- 5- Quelles activités proposées aux apprenants pour les motiver à développer la compétence de l'expression orale ?
- 6- Quels facteurs entravant le développement de la compétence de l'expression orale ?

5. Outils de recherche :

Pour comprendre et analyser la situation d'apprentissage de l'oral, nous avons conçu une grille d'analyse à partir de travaux réalisés par Lizianne Lafontaine¹⁴. Il s'agit précisément d'une grille d'observation et d'évaluation de la compétence de la production orale grâce aux comportements observables chez des apprenants. Cette grille est composée de deux axes : observation et évaluation. Elle s'organise selon les critères suivant :

5.1. Critères d'observation (qui peuvent être tirés de la grille d'évaluation)

Critères d'observation	Indicateur (oui/non)+Commentaire
L'élève utilise un registre de langue correct	Oui/Non
L'élève utilise un vocabulaire varié	Oui/Non
L'élève écoute ses coéquipiers	Oui/Non
L'élève donne son opinion	Oui/Non
L'élève fait progresser son intervention en donnant des informations nouvelles	Oui/Non

¹⁴ L'évaluation de l'oral

5.2. Critères d'évaluation :

Critères d'évaluation	Indicateur + commentaire
Contenu	Riche/pauvre/
Progression de la prise de parole	Organisé/aléatoire
Opinion	Argumenté/posé
Structure (introduction, développement, conclusion)	Organisé/incohérence
Cohérence des informations	Cohérent/incohérent
Durée (intégrée au contenu)	Suffisante/ insuffisante
Capacité de l'élève à ne pas se servir du support	Oui/non

Les indicateurs utilisés ne sont pas les seuls éléments permettant de décrire la situation d'apprentissage de l'oral, des commentaires peuvent être utiles pour décrire la réalité du recours à ces types de support et leurs effets sur l'apprentissage de l'oral chez les apprenants. Cette grille est utilisée dans les deux groupes expérimentaux.

6. L'échantillonnage :

Nous avons choisi deux classes au niveau de l'école primaire « Wahab Abdelkader » à Tissemsilt. L'enseignant chargé des classes de cinquième, nous ayant très bien reçue, a montré de l'intérêt à notre recherche et il était très coopératif lors de sa réalisation. Les deux classes de cinquième ont servi l'expérimentation comme deux groupes expérimentaux.

7. Le protocole expérimental :

Notre recherche est basée sur deux axes: une expérience dans deux groupes de la cinquième année primaire et un questionnaire destiné aux enseignants chargés des classes en question.

7.1. L'expérimentation :

L'expérimentation que nous menons avec les apprenants de la cinquième année primaire vise à s'assurer de quelques hypothèses en relation avec les activités et les méthodes utilisées. Ces deux éléments sont à vérifier grâce à une expérimentation réalisée avec deux groupes d'apprenants. Nous veillons dans un premier temps à concevoir les activités à proposer aux apprenants et de consulter l'enseignant pour réfléchir à deux façons différentes de dispenser les deux séances de l'oral avec les groupes d'apprenants.

Nous avons conçu deux fiches de séances de l'expression orale de deux façons différentes. Dans le premier groupe, nous avons proposé d'exploiter la classe comme un espace libre d'expression où les tables ont été mises contre les murs alors que les chaises sont à la forme d'un U. Le but du jeu est de permettre une prise de parole sans contrainte pour les apprenants et une animation par l'enseignant qui ne fera qu'accompagner les apprenants en cette activité de l'expression orale. Le principe de la classe inversée¹⁵ est appliqué dans ce sens où les apprenants ont à préparer leur cours de l'expression orale chez eux en s'exerçant oralement à utiliser des expressions précises. Le rôle de l'enseignant en classe est d'accompagner les apprenants lors de la réalisation de quelques activités en classe. Nous focalisons sur le fait que l'essentiel du travail est fait chez soi et que la classe est le lieu du développement de la compétence de l'oral. Le projet de communication est le même dans les deux séances, il s'agit d'exploiter le support pour tirer des morales et les discuter entre pairs.

Le deuxième groupe reçoit un enseignement basé sur le même support proposé dans le manuel de l'élève. La méthode utilisée est la méthode classique consistant à exploiter un support en classe pour développer l'expression orale. Les apprenants n'ont pas a priori une idée sur le contenu de la séance de l'oral alors que dans le premier groupe nous avons appliqué le principe de la classe inversée.

Le support de notre expérimentation est un cours appartenant à la séquence 3 du deuxième projet intitulé « j'apprends à lire et à écrire un texte qui raconte. ».

¹⁵Canonne, Justine. « La classe inversée », *Sciences Humaines*, vol. 297, no. 11, 2017, pp. 29-29.

Le support audio-visuel proposé est celui du chat botté. L'exploitation du support se fait de façon différente.

7.2. L'enquête :

Nous faisons appel à 10 enseignants assurant les classes de cinquième année primaire pour demander leurs avis aux sujets de la compétence de l'oral, la méthodologie suivies et celle qui peut être préconisée par eux afin d'améliorer le développement de la compétence en question dans cette recherche.

Trois grands axes sont à la question : le contenu du manuel, la méthodologie suivie et les propositions à faire par les enseignants. Le questionnaire s'organise comme suit :

- 1- Sexe
- 2- Expérience professionnelle (en années d'exercice)
- 3- Le manuel de 5^{ème} année primaire, vous est-il riche en contenu ?
- 4- La compétence de l'oral est-elle suffisamment présentée par-rapport aux autres compétences dans le manuel ?
Oui non autre
- 5- Les contenus proposés dans le manuel sont-ils motivants ?
Oui non autre
- 6- Pensez-vous qu'il existe une méthodologie précise pour développer la compétence de production orale ?
- 7- Oui non autre
- 8- La méthodologie d'enseignement de l'oral est-elle ?
Imposée au choix de l'enseignant autre
- 9- Les méthodes utilisées pour enseigner l'oral pour vous sont :
Efficaces à actualiser autre
- 10- Quelles propositions feriez-vous pour améliorer le développement de la compétence de l'oral ?

Chapitre pratique

Dans ce chapitre, il s'agit de recueillir les données, de les commenter et de les analyser pour les interpréter et dégager des conclusions utiles. Suite à l'expérimentation menée et au questionnaire destiné aux enseignants, nous avons pu recueillir des données qui nous permettent de s'exprimer sur la question de l'apprentissage du français dans son volet de développement de la compétence de la oral chez des apprenants de la cinquième année primaire. Nous soulignons évidemment à la fin de ce chapitre quelques difficultés qui empêchent de développer la compétence en question et qui ne permettent pas, dans la majeure partie des cas, de parler le français comme langue après plus d'une dizaine d'années d'apprentissage.

1. Recueil des données :

Ce que nous avons noté tout au long de cette recherche est le fait que les apprenants réagissaient de façons différentes selon que l'on soit dans le groupe 1 ou le groupe 2. Les deux façons différentes d'exploiter le même support ont eu un effet sur le degré d'engagement chez les apprenants.

De façon générale et sans tirer de conclusion définitive, il a été noté un engagement plus sérieux dans la classe inversée que dans celle où les apprenants étaient confrontés directement au support. Des difficultés sont à signaler à ce sujet : n'ayant pas d'ordinateurs, quelques apprenants ont eu du mal à suivre l'exploitation rapide du support en classe dans le groupe 1 et la discussion entre les apprenants ayant visualisé et préparé le contenu de la séance les a complètement perdu.

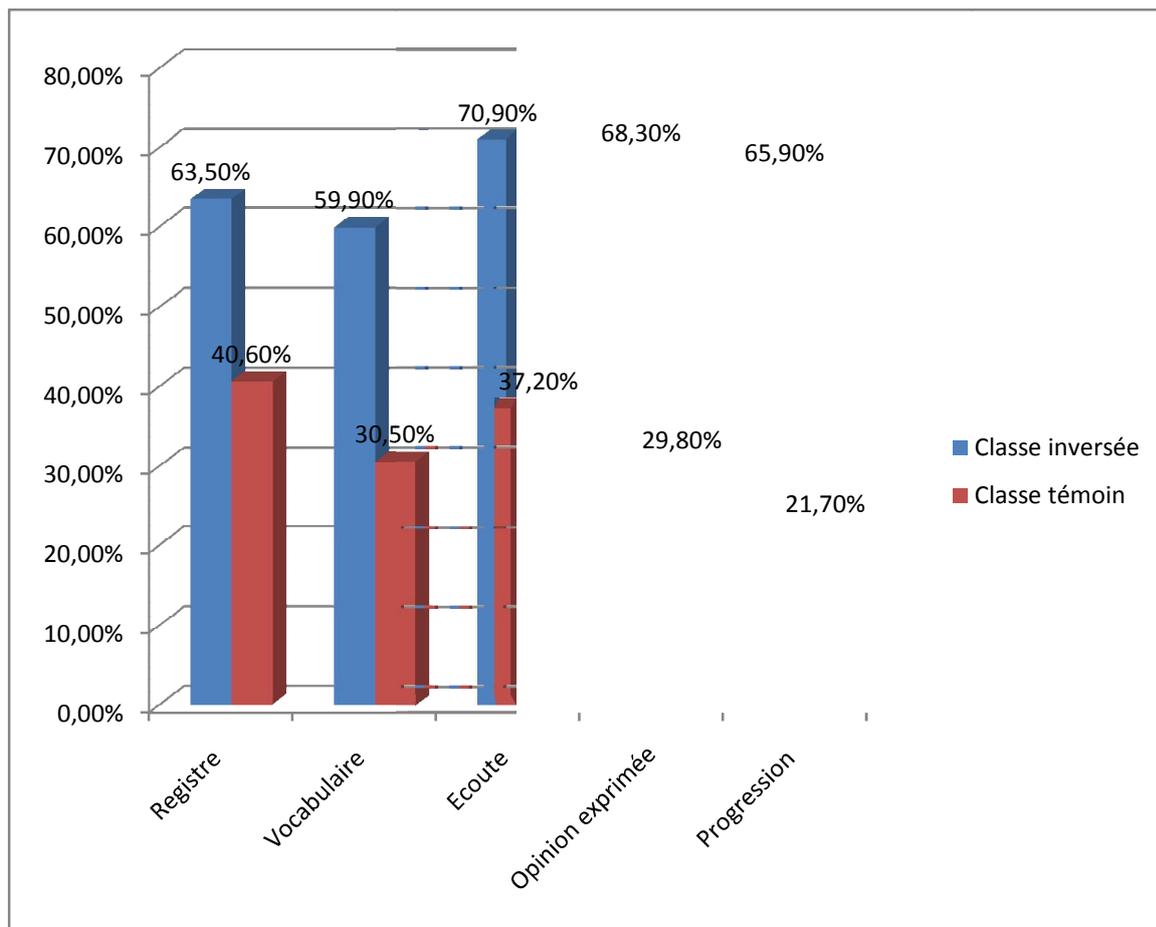
1.1. Résultats de la grille d'observation :

Dans le tableau ci-après, nous résumons les résultats obtenus lors de l'expérimentation réalisée dans les deux groupes. Les indicateurs dans cette première partie de la grille sont limités à de confirmation ou d'infirmité d'observations probables. Les résultats sont présentés en termes de pourcentages, les grands écarts sont représentés dans la partie suivante. Les pourcentages sont comptabilisés en divisant le nombre des apprenants présentant les comportements signalés sur le nombre global des apprenants. Les résultats des critères d'observation après l'expérimentation sont les suivants :

Critères d'observation	Indicateurs groupe 1 (classe inversée)		Indicateurs groupe 2 (Groupe témoin)	
	Oui	Non	Oui	Non
1- L'élève utilise un registre de langue correct	63,5%	36,5%	40,6%	59,4%
2- L'élève utilise un vocabulaire varié	59,9%	39,1%	30,5%	69,5%
3- L'élève écoute ses coéquipiers	70,9%	29,1%	37,2%	62,8%
4- L'élève donne son opinion	68,3%	31,7%	29,8%	71,2%
5- L'élève fait progresser son intervention en donnant des informations nouvelles	65,9%	34,1%	21,7%	78,3%

Commentaires et analyses des résultats de la grille d'observation :

Nous notons dans ce tableau et les résultats obtenus un net écart entre deux méthodes d'exploitation d'un même support. La grille d'observation se limite à décrire une classe où des apprenants interagissent de façon clairement différente. Les résultats sont représentés en pourcentages dans l'histogramme suivant :



Les résultats de la grille d'observation

Le graphique résume parfaitement la différence de taille entre deux techniques d'exploitation des supports de l'oral en classe de FLE. La technique de la classe inversée permet en apparence un meilleur rendement pédagogique : le registre de langue utilisé par les apprenants est plus soigné, le vocabulaire plus varié et riche, les apprenants sont à l'écoute de l'enseignant en tant que médiateur et les apprenants, l'opinion est clairement exprimé dans le classe inversée ainsi que la progression dans les discours qui est plus cohérente et organisée.

Nous pouvons considérer, à partir de cette grille d'observation, que l'un des facteurs déterminants dans le développement de la compétence de l'oral est de recourir à une pédagogie intégrative des apprenants dans l'apprentissage des compétences de la langue cible.

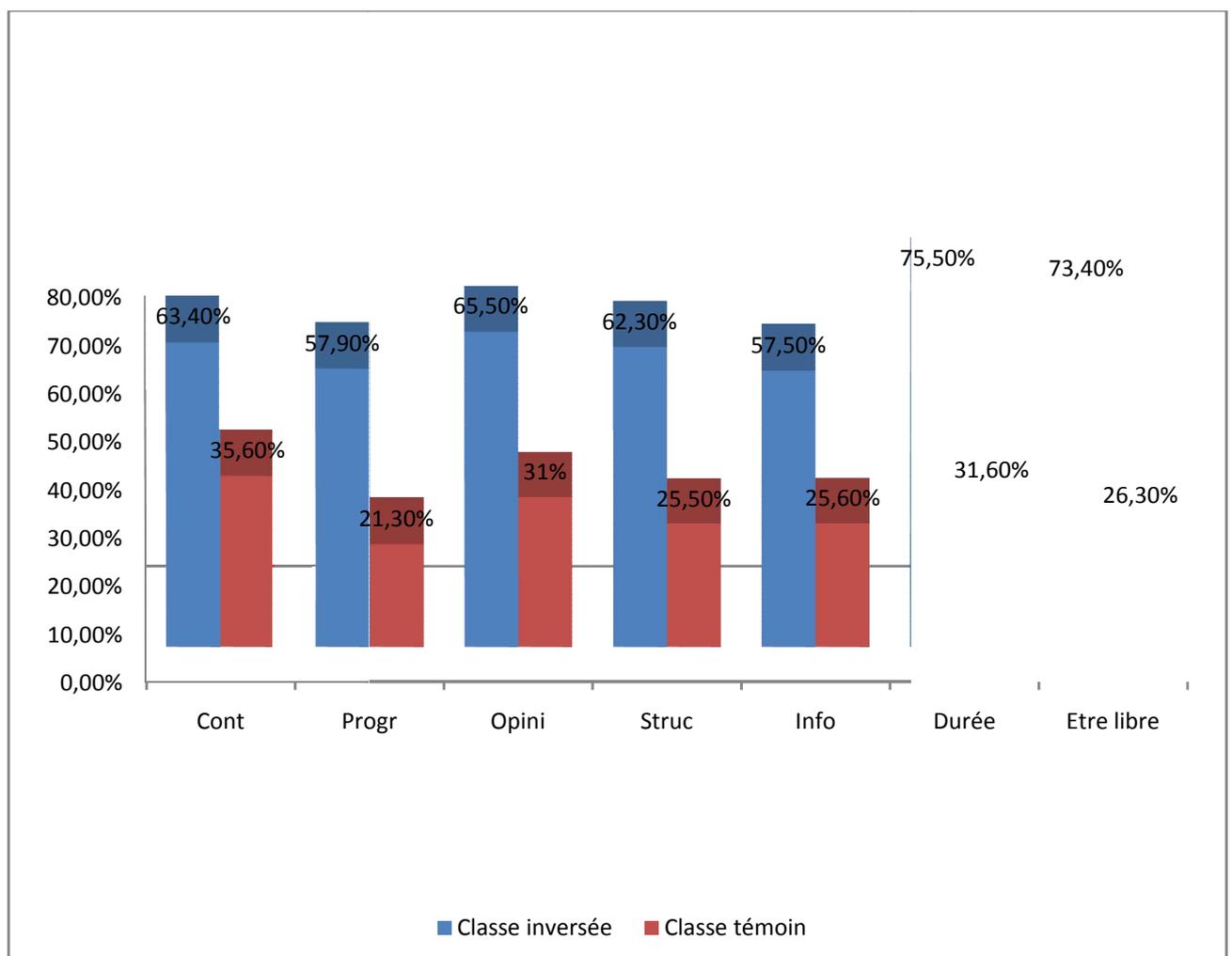
1.2. Résultats de la grille d'évaluation :

La deuxième partie de notre grille est consacrée à l'évaluation de l'enseignement/ apprentissage de la compétence de l'oral selon des critères bien précis. La même grille s'applique aux groupes expérimentaux. Les pourcentages sont comptabilisés en divisant le nombre des apprenants présentant les comportements signalés sur le nombre global des apprenants. Les résultats sont résumés dans le tableau ci-après :

Critères d'évaluation	Indicateur			
	Groupe1	Classe inversée	Groupe 2	Classe témoin
Contenu	Riche 63,4%	Pauvre 36,6%	Riche 35,6%	Pauvre 64,4%
Progression de la prise de parole	Organisé 57,9%	Aléatoire 42,1%	Organisé 21,3%	Aléatoire 78,7%
Opinion	Argumenté 65,5%	Posé 44,4%	Argumenté 31%	Posé 69%
Structure (introduction, développement, conclusion)	Organisé 62,3%	Incohérence 37,7%	Organisé 25,5%	Incohérence 74,5%
Cohérence des informations	Cohérent 57,7%	Incohérent 42,3%	Cohérent 25,6%	Incohérent 74,4%
Durée (intégrée au contenu+ Suite aux	Suffisante 75,5%	Insuffisante 34,5%	Suffisante 31,6%	Insuffisante 69,4%

résultats)				
Capacité de l'élève à ne pas se servir du support	Oui 73,4%	Non 26,6%	Oui 26,3%	Non 73,7%

Les résultats sont différents et cela confirme que les méthodologies auxquelles on ferait appel sont déterminantes dans le développement de l'oral chez les apprenants. Les résultats sont représentés dans le graphique suivant et ils sont commentés par la suite.



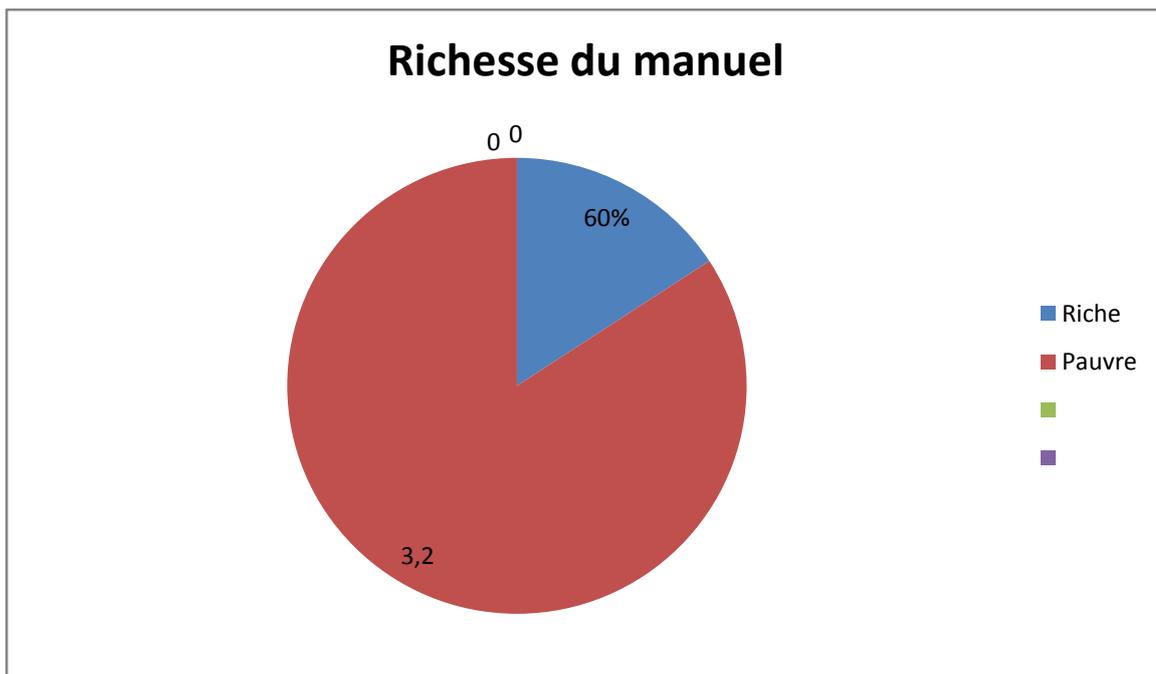
Résultats de la grille d'évaluation

2. Résultats du questionnaire

Le questionnaire destiné aux enseignants vise à approfondir encore plus notre vision quant à la compétence de l'oral. Le regard que portent les enseignants sur le sujet doit être très important voilà pourquoi faire recours au questionnaire où nous les interrogeons de façon directe sur la question. Les réponses des enseignants sont représentées et commentées.

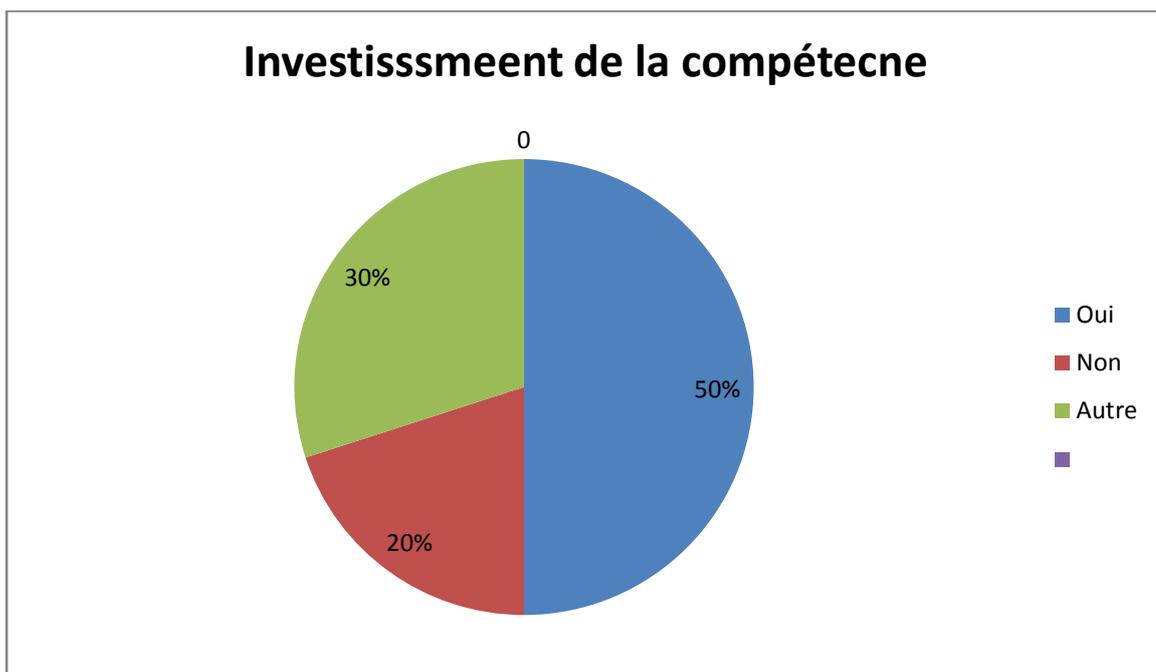
- Sexe : 60% sont de sexe masculin alors que 40 % sont de sexe féminin.
- Expérience professionnelle :
 - 20% ont moins 5 ans d'expérience
 - 50% ont entre 5 et 10 ans d'expérience.
 - 30% ont plus de 10ans d'expérience.
- Le manuel de 5^{ème} année primaire, vous est-il riche en contenu ?

En réponse à cette question 60% des enseignants ont répondu que le manuel scolaire est riche en contenu. Il faut noter que le manuel en question est celui de l'année en cours où des changements importants ont été apportés au manuel de l'année précédente.



Représentation de la richesse du manuel

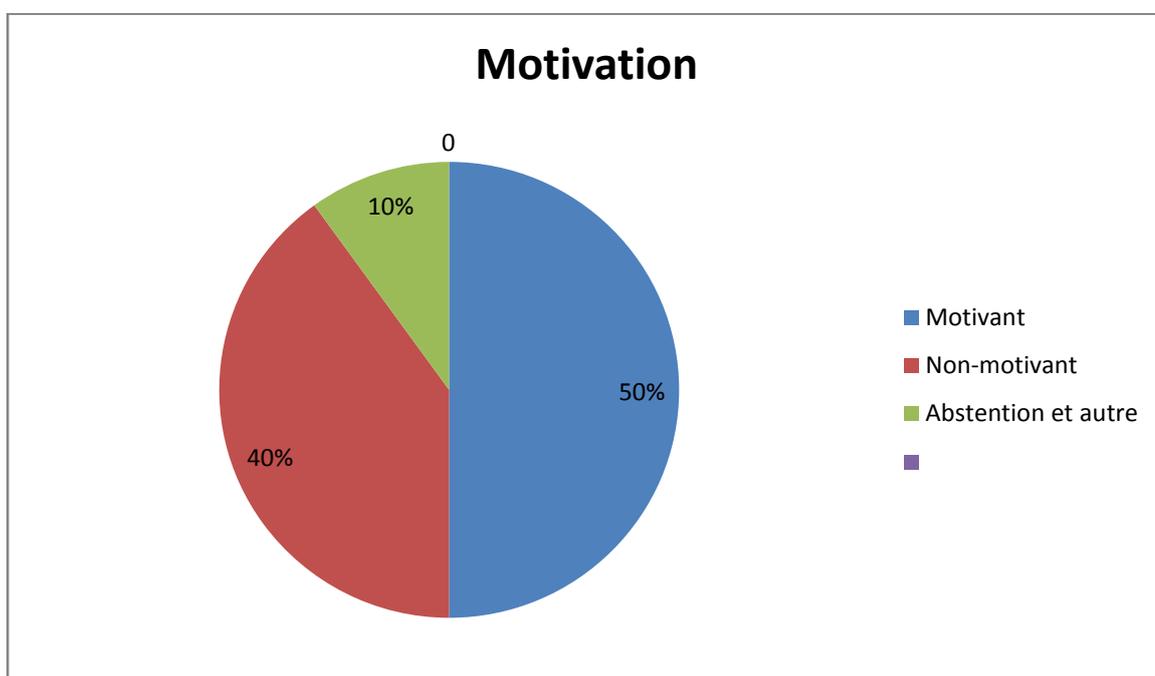
- La compétence de l'oral est-elle investie dans le manuel ?
 Les réponses ont été différentes, 50 % déclare avoir la compétence de l'oral investie dans le manuel, 20 % n'avoir pas vraiment pas investi la compétence en question alors que 30% déclare pouvoir mieux développer cette compétence dans les prochaines éditions du manuel.



Représentation de l'investissement de la compétence

- Les contenus proposés dans le manuel sont-ils motivants ?

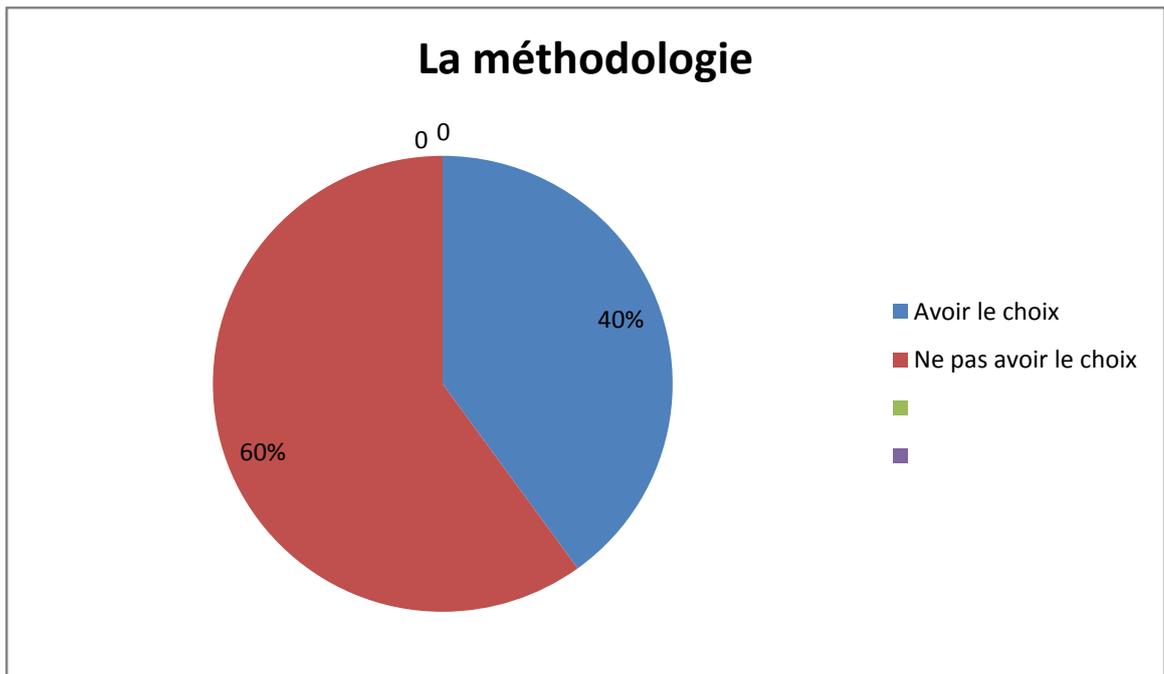
50% des réponses sont pour l'idée d'avoir un manuel motivant alors que 40% confirment être en présence d'un manuel pas du tout motivant. Les enseignants n'ayant pas répondu à la question s'abstiennent sans dire pourquoi, il se peut que cela soit en relation avec une vision particulière qu'il préconise du manuel.



Représentation de la motivation du manuel

- La méthodologie d'enseignement de l'oral est-elle ?

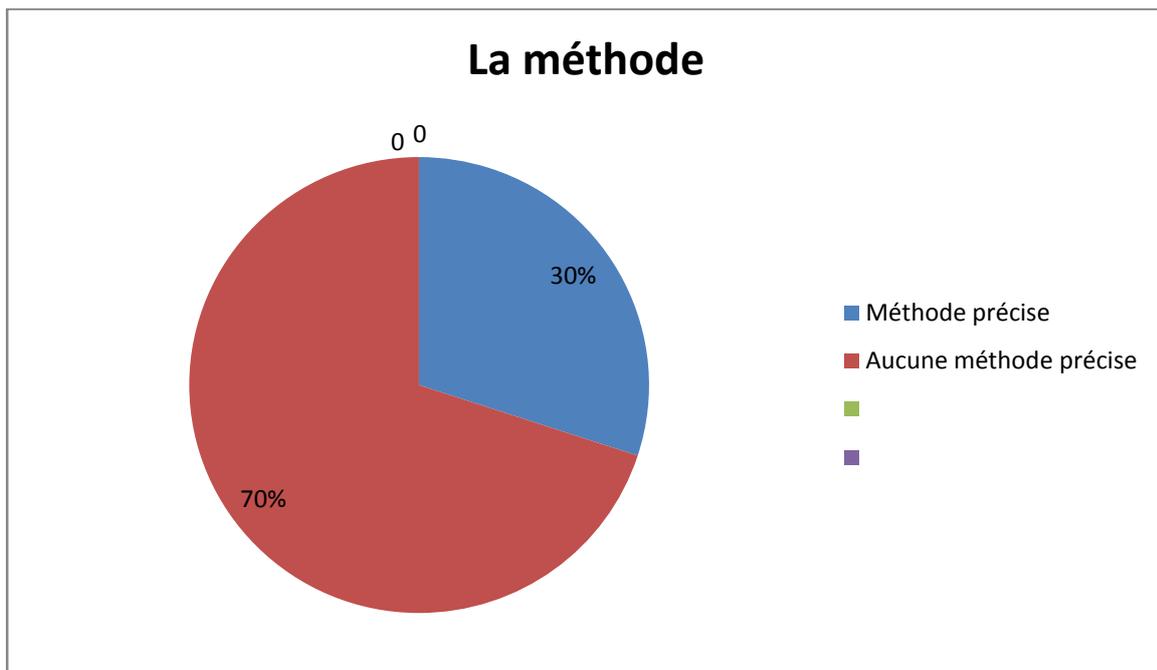
Les enseignants sont partagés pour cette question, 60% des enseignants interrogés confirment être obligés d'opter pour une méthodologie précise alors que 40% des enseignants confirment avoir le choix de la méthodologie d'enseignement de la compétence de l'oral.



Représentation du choix de la méthodologie d'enseignement

- Pensez-vous qu'il existe une méthodologie précise pour développer la compétence de production orale ?

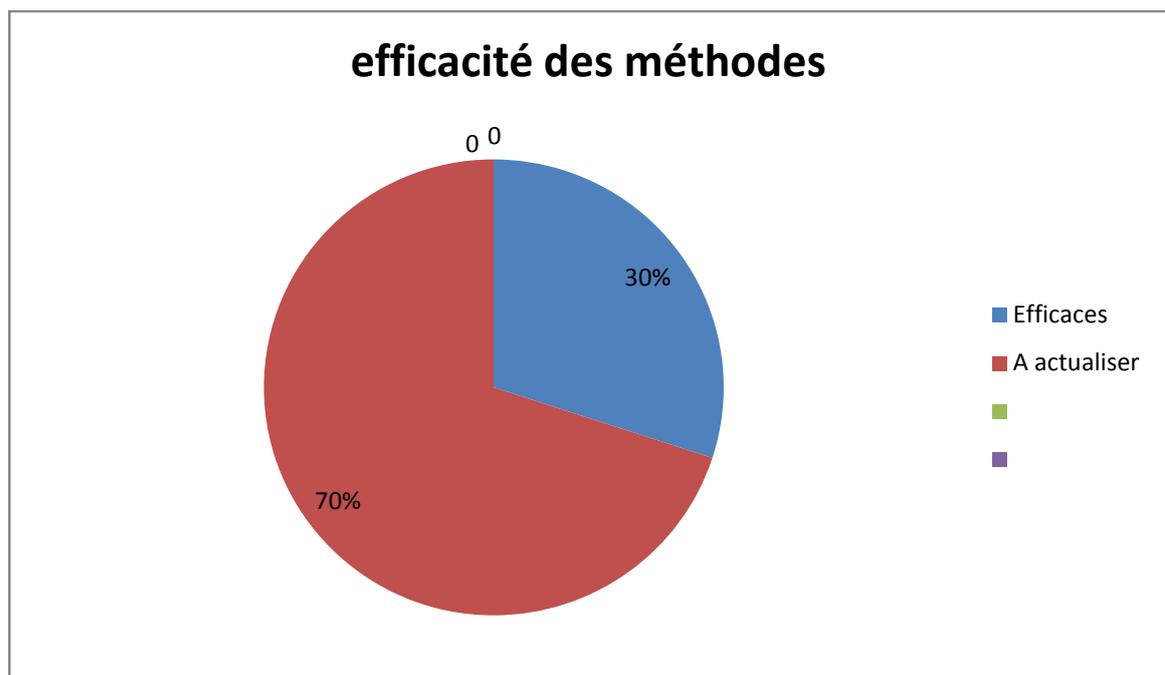
30% des réponses sont pour l'existence d'une méthodologie précise pour le développement de la compétence de l'oral alors que la majorité confirme que les enseignants sont libres de choisir la meilleure façon d'assurer cet enseignement.



Représentation quant aux méthodes à utiliser

Les méthodes utilisées pour enseigner l'oral vous sont (réponses au choix)

En réponses à cette question, un pourcentage de 30% confirme que les méthodes utilisées sont efficaces alors que le reste confirme devoir actualiser les méthodes utilisées.



Représentation des méthodes utilisées

- Quelles propositions feriez-vous pour améliorer le développement de la compétence de l'oral ?

Pour cette question ouverte, nous avons eu de nombreuses réponses pour l'amélioration de l'enseignement de la compétence de l'oral. Des enseignants ont insisté sur la nécessité d'utiliser le théâtre comme technique permettant de développer la compétence de l'oral chez les apprenants alors que d'autres insistent sur les projections de documents audio-visuels et les débats qui suivent. Le débat n'est pas possible à tous les niveaux mais il peut être un moment de prises de parole et de tolérance de la part des enseignants.

Des propositions d'utilisation d'internet pour permettre des enseignements en télé-tandem ont également été proposées mais l'absence des moyens ne permet souvent pas de réaliser ce genre de projets.

3. Analyse et interprétation :

Cette partie tente d'analyser et d'interpréter les résultats obtenus tout en essayant de répondre par la confirmation ou l'infirmité des hypothèses soulevées au départ. La première partie de la recherche était une expérimentation qui visait de comprendre l'effet du changement de la méthode d'exploitation du support sur les comportements des apprenants et par la suite sur leur développement de la compétence de l'oral.

Les résultats sont clairs et ils permettent de dire que la méthode d'exploitation a un effet direct sur les compétences acquises en salle de cours. La classe inversée comme technique d'exploitation du même support a prouvé son efficacité d'abord en permettant une durée importante du traitement du support où les apprenants ont pu non seulement visualiser le support exploité chez eux mais ils ont également répondu à des questions d'exploitation ainsi qu'aux hypothèses de sens construites au départ de leur visualisation du support en question.

Nous avons remarqué une grande différence sur le plan de l'exploitation du même support entre les deux groupes : le registre de langue de l'apprenant est plus correct et soigné dans la classe inversée que dans le groupe témoin, les apprenants ont certainement pu discuter des faits évoqués dans le support. Dans la classe inversée, le vocabulaire est plus varié chez les apprenants, ils sont plus à l'écoute d'autres apprenants et ils sont encore plus prêts à débattre et émettre des arguments pour défendre leurs opinions. Pour la classe inversée, la prise de parole est toujours d'un apport sérieux d'informations nouvelles.

Du point de vue de la grille d'évaluation de la compétence de l'oral, nous avons remarqué que le contenu des discours lors des prises de parole chez les apprenants de la classe inversée est bien plus riche que celui de la classe témoin. Cette richesse est certainement due à la méthode utilisée. Nous avons remarqué que la progression de la prise de parole est mieux organisée dans la classe inversée, cela est peut-être dû au fait que la séance est en quelque sorte déjà travaillée, : les apprenants ont eu chacun leurs lots de questions auxquelles ils avaient certainement répondu voilà pourquoi une prise de parole lucide et mieux organisée.

Nous avons remarqué que l'opinion dans la classe inversée est mieux argumentée, cela est certainement une conséquence directe à la méthode nouvelle d'exploitation du support. Plus de 65%des prises de parole des apprenants sont argumentées contre un nombre moins important dans la classe témoin. Les interventions sont également mieux structurées en allant d'une introduction du thème, sa définition, le développement de l'idée ou de l'argument et en dernier la conclusion.Nous avons un pourcentage de 62,73% des interventions qui sont des interventions organisées dans la classe expérimentale contre 25,5% seulement des interventions structurées selon le modèle classique (introduction, développement, conclusion). La cohérence dans la structuration des informations est encore plus présente dans la classe expérimentale et cela confirme une nouvelle fois que la méthodologie d'exploitation des supports didactiques est déterminante. La durée d'exploitation des supports est clairement suffisante, le temps suffit largement dans la classe inversée à exploiter le support et les réponses majoritairement correctes dans cette classe confirment cette vision. Il est à signaler qu'à un pourcentage de 73,4% les apprenants de la classe expérimentale arrivent à se séparer du support et s'expriment librement.

Il est clair que la méthodologie d'enseignement/apprentissage est déterminante dans le développement de la compétence orale chez les apprenants ayant participé à l'expérience. Le recours à la classe inversée comme technique d'exploitation pédagogique du même support a montré qu'il est essentiel de retrouver des techniques nouvelles pour enseigner l'oral aux apprenants du FLE en Algérie.

Conclusion

Viendra-t-il le jour où l'école algérienne formera des apprenants capables de s'exprimer avec aisance en français dans n'importe quelle situation de communication?

Une question que nous nous posons tous les jours et qui a une partie de la réponse dans l'expérience que nous avons menée. Notre problématique visait à dégager quelques facteurs entravant l'enseignement/apprentissage de l'oral en tant que compétence de base chez les apprenants de la 5^{ème} année primaire. L'expérience menée ayant utilisé la pédagogie de la classe inversée nous renseigne sur les méthodes souvent classiques utilisées par les enseignants dans l'apprentissage de l'oral.

Quelques difficultés à réaliser ont été signalées : certains apprenants n'ayant pas d'ordinateur chez eux ont eu du mal à répondre aux questions, l'utilisation des Smartphones dans le visionnage ne remplace pas un ordinateur.

Notre première hypothèse tourne autour des méthodes utilisées et avec la pédagogie de la classe inversée où les apprenants accompagnés de leurs parents faisant le cours à la maison, nous avons remarqué un écart important quant à l'efficacité de cette pédagogie par rapport à l'exploitation classique du même support. Sur tous les plans, il est à signaler un investissement plus important des apprenants dans leur apprentissage et un rendement meilleur quant aux résultats obtenus.

En réponses à la deuxième hypothèse, les activités proposées en salle de cours pour le groupe expérimental se basent essentiellement sur la prise de parole libre pour commenter et exprimer ses sentiments quant à l'histoire du chat botté. L'exploitation est faite à moitié et l'activité essentielle en cette séance et l'expression orale. Cette compétence est mieux investie dans ce groupe expérimental que dans l'autre groupe qui ne fait qu'une exploitation du support sans faire appel à la prise de parole des apprenants.

La troisième hypothèse est une hypothèse à confirmer ou infirmer à l'aide du questionnaire destiné aux enseignants. 70% des enseignants ont confirmé que les méthodes d'enseignement de l'oral sont à revoir en proposant une série de techniques

d'enseignement qui pourraient aider à mieux développer l'oral chez les apprenants : le théâtre est l'une des techniques qu'ils mettent en exergue.

Les hypothèses sont confirmées et les méthodes ainsi que les activités et les techniques d'investissement de l'oral en classe de FLE sont à revoir. La confirmation des hypothèses formulées au départ conduisent à répondre en partie à la problématique des facteurs entravant l'expression orale chez les apprenants de la 5^{ème} année primaire : les méthodes, les activités et l'intérêt que portent les enseignants à cette compétence sont des pistes à investir dans les prochaines révisions des programmes d'enseignement du FLE en Algérie.

En perspectives et suite à notre recherche, nous avons remarqué que la classe inversée est une technique efficace dans l'enseignement de l'oral. La question qui nous hante actuellement est celle de l'efficacité de cette même technique avec les autres compétences, est-ce qu'elle aura le même impact sur les apprenants.

Références bibliographiques

Ouvrage :

- Coletta, J. L'oral c'est quoi? dans Oser l'oral, cahiers pédagogiques N°40, p38.
- Calisson, Robert ; Coste, Daniel, 1976. SOREZ Hélène, Prendre la parole, Paris, HATIER, 1995, p05.
- René C Et William C, La communication orale, Ed., Nathan, Paris, 1994, p16.
- Canonne, Justine. << La classe inversée >>, Sciences Humaines, vol.297, no. 11, 2017, p29.
- Héloïse Dufour. La classe inversée. Revue Technologie 193. Septembre/Octobre 2014.

Dictionnaires

- Coste, D, Calisson, R, Dictionnaire de didactique des langues, Ed, Hachette, Paris 1976, p 386-387.
- Dictionnaire HACHETTE encyclopédique, 3HACHETTE, Paris, 1995, p 1346.
- DUBOIS, JEAN Giacomo, Mathé, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, La rousse, Paris, 1994, p 509.

Documents prescrits:

- Ferrah S, Sriti L et all. Le manuel de 5^{ème} A.P, Ed, Algérie, 2010-2011.
- OTI pour dire objectif terminal d'intégration.
- Programme et document d'accompagnement de français 5^{ème} A.P, 2011-2012, p81.

Site internet :

- http://www.côte.ont/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf.
14/04/2019 17:45h.

- <http://apprentissage-oral.help.ch/wp-content/uploads/2014/12/eval-La-fontaine-2004.pdf>. 22/04/2019 11:10h.

Annexes

Fiche à exploiter :

PROJET 2 SEQUENCE 3 : J'identifie les particularités d'un conte. Actes de parole : Donner des informations sur des événements, sur des personnages.

ORAL : J'écoute et je comprends

Support audiovisuel : « Le chat botté ». Durée : 10' 30''

Références : Dessin animé en français – Conte pour enfants.

Avant l'écoute :

Présenter une illustration du chat botté.

Connaissez-vous ce conte ? Qui voyez-vous ? Que porte-t-il ?

Consigne à donner avant l'écoute de la vidéo intégrale. *Vous allez relever le nom du personnage principal (le héros).*

Pendant l'écoute :

Ecoute n° 1 : Visionnage de la 1^{ère} séquence vidéo : 0'' à 53 secondes.

Consigne à donner avant l'écoute de la séquence vidéo :

S'agit-il d'un chat ordinaire ? Pourquoi ?

Ecoute n° 2 : Visionnage de la 2^{ème} séquence vidéo : 53'' à 03' 15''.

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Que chasse le chat ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

A qui les apporte-t-il ?

Au nom (de la part) de qui ?

Ecoute n° 3 : Visionnage de la 3^{ème} séquence vidéo : 03' 15'' à 07' 00''.

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Une fois que son maître plonge de la rivière, que fait le chat alors ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

Est-ce que son maître sait nager ?

Qui le sauvent ?

Ecoute n° 4 : Visionnage de la 4^{ème} séquence vidéo : 07'00'' à 10''30'' (la fin).

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Où va le chat ? Qui rencontre-t-il ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

En quoi se transforme le géant, la première fois ?

En quoi se transforme-t-il la seconde fois ?

Que fait le chat alors ?

Que se passe-t-il à la fin de cette histoire ?

Après l'écoute :

Activité (en groupes) :

Consigne : Après avoir visionné ce conte, chaque groupe va redire la fin du conte (situation finale) en se servant du tableau suivant.

Qui ?	Quoi ? Quand ?
-------	---------------------

Ce travail doit être réalisé sur une grande feuille et présenté oralement.

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux enseignants :

- 1- Sexe
- 2- Expérience professionnelle (en années d'exercice)
- 3- Le manuel de 5ème année primaire, vous est-il riche en contenu ?
- 4- La compétence de l'oral est-elle suffisamment présentée par-rapport aux autres compétences dans le manuel ?
Oui non autre
- 5- Les contenus proposés dans le manuel sont-ils motivants ?
Oui non autre
- 6- Pensez-vous qu'il existe une méthodologie précise pour développer la compétence d'expression orale ?
Oui non autre
- 7- La méthodologie d'enseignement de l'oral est-elle ?
Imposée au choix de l'enseignant autre
- 8- Les méthodes utilisées pour enseigner l'oral pour vous sont :
Efficaces à actualiser autre
- 9- Quelles propositions feriez-vous pour améliorer le développement de la compétence de l'oral ?

Annexes 2

PROJET 2 SEQUENCE 3 : J'identifie les particularités d'un conte. Actes de parole :

Donner des informations sur des événements, sur des personnages.

ORAL : J'écoute et je comprends

Support audiovisuel : « Le chat botté ». Durée : 10' 30''

Références : Dessin animé en français – Conte pour enfants.

Avant l'écoute :

Présenter une illustration du chat botté.

Connaissez-vous ce conte ? Qui voyez-vous ? Que porte-t-il ?

Consigne à donner avant l'écoute de la vidéo intégrale. *Vous allez relever le nom du personnage principal (le héros).*

Pendant l'écoute :

Ecoute n° 1 : Visionnage de la 1^{ère} séquence vidéo : 0'' à 53 secondes.

Consigne à donner avant l'écoute de la séquence vidéo :

S'agit-il d'un chat ordinaire ? Pourquoi ?

Ecoute n° 2 : Visionnage de la 2^{ème} séquence vidéo : 53'' à 03' 15''.

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Que chasse le chat ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

A qui les apporte-t-il ?

Au nom (de la part) de qui ?

Ecoute n° 3 : Visionnage de la 3^{ème} séquence vidéo : 03' 15'' à 07' 00''.

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Une fois que son maître plonge de la rivière, que fait le chat alors ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

Est-ce que son maître sait nager ?

Qui le sauvent ?

Ecoute n° 4 : Visionnage de la 4^{ème} séquence vidéo : 07'00'' à 10''30'' (la fin).

Consigne à donner avant l'écoute de cette séquence vidéo :

Où va le chat ? Qui rencontre-t-il ?

Consigne à donner après l'écoute de cette séquence vidéo.

En quoi se transforme le géant, la première fois ?

En quoi se transforme-t-il la seconde fois ?

Que fait le chat alors ?

Que se passe-t-il à la fin de cette histoire ?

Après l'écoute :

Activité (en groupes) :

Consigne : Après avoir Qui ? Quoi ?

visionné ce conte, chaque

groupe va redire la fin du

conte (situation finale) en

se servant du tableau

suivant. Quand ?

Formule de clôture.

Annexe 3 : Photos de l'école primaire "Wahab Abd El Kader "



Table des matières

Introduction	06
I. Chapitre théorique.....	09
1. Le statut du français en Algérie	10
1.1. L'enseignement/apprentissage de la langue française à l'école algérienne.	10
2.Qu'est-ce que l'oral	11
2.1. Définition.....	11
2.2. Les caractéristiques de l'oral.	14
2.2.1. Des idées.....	14
2.2.2. De la structuration	14
2.2.3. Du langage.....	14
2.3. Les composantes de l'oral.....	15
2.3.1. L'expression verbale.....	15
2.3.2. L'expression non verbale et para verbal.	15
2.4. L'expression orale.....	15
2.4.1. Niveau de compétence du CECR.....	16
3. L'expression orale en classe du français langue étrangère (FLE).	17
3.1. La compétence de l'expression orale.....	19
4. Les difficultés de l'expression orale	20
4.1. Type de difficultés.....	20
4.1.1. Difficultés d'ordre phonétique ou phonologique.....	20
4.1.2. Difficultés d'ordre prosodique.....	21

4.1.3. Difficultés d'ordre syntaxique	21
4.1.4. Difficultés d'ordre lexical et sémantique.....	21
4.1.5. Difficultés d'ordre énonciatif et communicatif.....	21
4.2. Sources des difficultés.....	22
4.2.1.obstacles sociaux	22
4.2.1.1. La famille	22
4.2.1.2. L'école	22
4.2.1.3. Le travail.....	22
4.2.2. Obstacles physiologique.....	23
4.2.3. Obstacles logistiques	23
4.2.4. Obstacles psychologique	23
4.2.4.1. Le manque de confiance en soi	24
4.2.4.2. L'état d'esprit du locuteur	24
4.2.4.3. L'anxiété	24
4.2.4.3. La timidité.	24
5. La place de l'oral dans le programme de la 5 ^{ème} AP.....	25
6. La place de l'oral au niveau du manuel	26
II. Chapitre méthodologique	29
1. Observations	30
2. Hypothèses	30
3. Problématique.....	31
4. Questions de recherche.....	31
5. Outils de recherche.....	32
5.1. Critères d'observation.....	31

5.2. Critères d'évaluation.....	32
6. L'échantillonnage	32
7. Le protocole expérimental.....	33
7.1. L'expérimentation.....	33
7.2. L'enquête	34
III. Chapitre pratique	36
1. Recueil des données	37
1.1. Résultat de la grille d'observation	37
1.2. Résultat de la grille d'évaluation	40
2. Résultat du questionnaire	42
3. Analyse et interprétation	49
Conclusion.....	51
Références bibliographiques	
Annexes	

Résumé

cette étude s'inscrit dans le cadre de l'enseignement apprentissage du FLE dans le cycle primaire qui représente une phase fondamentale de la scolarisation.

notre travail de recherche consiste à étudier les difficultés de l'expression oral en classe FLE chez les apprenants de la 5^e année primaire. Il s'agit, de façon précise, de souligner quelques difficultés liées à la compétence de l'expression oral en optant pour deux façons différentes de l'exploitation du support didactique. Nous avons proposé, à la fin, des solutions pour surmonter la situation problématique chez les apprenants et pour les aider à s'exprimer en français.

Mots clés : l'enseignement/apprentissage, FLE, l'expression orale, compétence, didactique, s'exprimer.

ملخص :

تسجل هذه الدراسة في إطار تدريس/تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في الطور الابتدائي و الذي يمثل مرحلة أساسية من التعليم.

يكمن عملنا البحثي في دراسة صعوبات التعبير الشفوي في فصل اللغة الفرنسية بين متعلمي السنة الخامسة الابتدائية، إنها مسألة الإشارة بدقة الى بعض الصعوبات المتعلقة بكفاءة التعبير الشفهي عن طريق إختيار طريقتين مختلفتين لاستغلال الدعم التعليمي. في النهاية اقترحنا حلولاً للتغلب على الوضع الإشكالي للمتعلمين ومساعدتهم على التعبير عن انفسهم باللغة الفرنسية .

الكلمات المفتاحية: التدريس/التعلم، اللغة الفرنسية كلغة اجنبية، التعبير الشفوي، الكفاءة، التعليمية، التعبير عن النفس.

Abstract:

This study inscribed in the teaching/learning of FLE un the primary cycle which représentés a fundamental phase of schooling.

Pour research work consistes in studying thé difficukties of the oral expression in classe FLE the learners of the 5th year primary, It's a question of precisely pointing out some difficulties related to the skill of the oral expression by opting for two différents ways of exploitation of didactic support. In the end , we proposed solutions to surmount the problematic situation for learners and to help them express themselves in French.

Keywords: the teaching/learning, FLE, oral expression, skill, didactic, express themselves.